

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des  
Échanges Interuniversitaires

Sous-direction de la Coopération Bilatérale

N° : 518 / D.C.E.I.U/S.D.C.B /2018

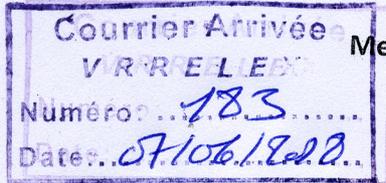
Secrétariat du Recteur

COURRIER ARRIVÉE

N° : 793

Date : 05/06/2018

Alger, le 04 JUIN 2018



Messieurs les Recteurs des Universités de :

- Bejaia
- Biskra
- Mostaganem
- Ouargla
- Tizi Ouzou

- **Objet:** Programme de formation aux profits des agents de police et des experts légistes de plusieurs pays.

- **Les départements concernés :**

- Institut des Sciences judiciaires,
- Institut des Sciences du Comportement,
- Institut de Recherche et Développement.

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université de Sciences Forensiques de Gujarat (GFSU) compte organiser plusieurs programmes de formation aux profits des agents de police et des experts légistes de plusieurs pays, portant sur différentes thématique.

Ces programmes de formation qui seront menés dans le cadre de l'ITEC (Indian Technical and Economic Cooperation) seront entièrement pris en charge par le gouvernement indien (les frais du transport international, de l'hébergement, du transport local et les frais de formation).

Afin de compléter la procédure d'inscription en ligne les responsables de l'Université de Gujarat nous ont orientés vers le lien suivant :  
[https://www.itecgoi.in/courses\\_list.php?salt3=90120883492018-2019&salt4=9cde21c85525&salt=70ef8e215b195](https://www.itecgoi.in/courses_list.php?salt3=90120883492018-2019&salt4=9cde21c85525&salt=70ef8e215b195)

En choisissant le programme désiré et en complétant les étapes d'inscription, le candidat recevra les coordonnées de la personne en charge de ce programme au niveau de l'Ambassade indienne à Alger.

Il convient de noter que les autorités algériennes peuvent nommer plusieurs officiels dans différentes formations et que la sélection finale des candidates s'effectuera au niveau du Ministère indien des Affaires Extérieures.

Enfin il convient de rappeler qu'il faut se munir d'une copie du MoU signé entre notre Ambassade et l'Université de Gujarat, en date du 20 avril 2018 pour pouvoir bénéficier de ces formations.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions appropriées à l'effet de permettre aux enseignants chercheurs concernés de bénéficier de ce programme.

Nb, Transmis à VRELEX